



Demande titre de sejour APS VPF

Par **DanielHC**, le **03/08/2017** à **20:46**

Bonjour,

Je suis espagnol et je suis pacsé avec ma conjoint colombienne depuis le 24 mai 2017. Nous souhaitons savoir comment proceder car nous avons beaucoup des questions.

1)APS

Elle va finir bientôt son master 2 en urbanisme. Elle fera une demande d'APS que normalement devrait etre delivrée. Alors mes question sont:

a) est-ce que si a la fin de son APS elle trouve pas un travail on pourra faire un demande de VPF? Nous aurons au ce moment la des preuves de plus d'un an de vie commun. C'est possible changer d' APS au VPF? On réfléchi meme a se marier si cela pourrait faciliter les choses.

b) Dans l'entreprise ou elle fait ses stages l'ont propose un CDD de plus de 6 mois mais payé que au SMIC+ moitié navigo+ ticket restau. Est-ce que avec cet conditions elle pourrait faire un changement de status APS a Salarie temporaire ou par contre ça doit être obligatoire smic et demie pour faire cela?

2)VPF

Nous avons des preuves de vie en commun depuis 1 an mais nous ne savons pas si sont assez forts pour la préfecture. Nous avons comme preuves forst le bail aux 2 noms, les quittances de loyer au 2 noms, une attestation sur l'honneur de notre proprieter, edf aux 2 noms depuis septembre 2016, une attestation de la vie commune par la mairie, mes relevés

des comptes mais pas les siennes sauf a partir du mois juin. Après sinon nous n'avons rien de plus sauf de choses a elle adresses a notre adresse commun mais les facture de bouygues sont a mon nom, aussi l'assurance d'habitation car il ne change pas aux 2 nom. Et nous avons ouvert depuis juillet un compte en commun. Alors mes questions sont:

a) Est-ce que les preuves sont assez forts comme pour faire un changement de status etudiant a VPF?

b) Si on se decide a faire la VPF, la prefecture donne rdv que a partir du mois de janvier 2017 sauf que son titre de sejour etudiant expire fin octobre 2017. Dans quelle situation elle peut rester en france jusqu'a le jour de son rdv pour la VPF?

Merci beaucoup pour votre aide. Cordialement Daniel.